

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 66 (1940)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

construire se terminant à Chèvres ; cette première étape réalisée, il y aurait lieu d'envisager l'alimentation de ce réseau par de l'énergie empruntée à d'autres usines valaisannes, voire à des centrales à créer dans le Valais, seule contrée disposant encore de sources importantes d'énergie hydraulique. Cette idée ayant rencontré l'appui décisif des entreprises électriques de la Suisse romande, l'Energie de l'Ouest Suisse, E. O. S. fut fondée le 14 mars 1919, ayant à sa tête comme président et administrateur-délégué celui qui en fut l'initiateur, M. le professeur J. Landry.

Les étapes essentielles qui jalonnent le développement de l'E. O. S. sont les suivantes : en novembre 1922, acquisition des usines de Martigny-Bourg et de Fully ; l'achèvement des travaux de Champsec et la construction de la ligne Vernayaz-Romanel, à 130 Kv sont entrepris en 1927, et en 1929 l'E. O. S., d'entente avec la Dixence, S. A., société dont elle avait acquis le contrôle, décide d'assurer le financement des travaux d'aménagement de la chute de la Dixence. L'ouverture des chantiers eut lieu en 1929 et les travaux furent poussés activement, de telle sorte que le 12 août 1934 les vannes de purge du barrage ayant été fermées, le lac de la Dixence commençait à se former ; enfin, le 4 novembre de la même année, l'usine de Chandoline se mettait en marche et tout le réseau de l'E. O. S. exploité jusqu'alors à 65 Kv, passait à la tension de 130 Kv. Cette œuvre importante était virtuellement achevée dans les délais prévus. M. Landry, qui en fut incontestablement l'initiateur et la cheville ouvrière, aura son nom lié à jamais à celui de cette audacieuse entreprise dont la réussite le place au rang des grands créateurs d'entreprises d'électricité.

Parmi les distinctions honorifiques dont M. Landry fut l'objet, nous citerons celles auxquelles il fut plus particulièrement sensible. En 1926, il fut nommé membre associé honoraire de la Société des Arts de Genève ; à l'occasion de l'inauguration officielle des installations et de l'usine de la Dixence, en 1935, l'Université de Neuchâtel lui décerna le titre de D^r honoris causa et l'Ecole polytechnique fédérale lui conféra ce même grade lors des fêtes du IV^{me} Centenaire de l'Université de Lausanne en 1937.

M. Jean Landry laisse le souvenir d'un grand ingénieur, d'un professeur distingué, d'un chef et d'un réalisateur. Mais, comme le releva M. Emmanuel Dubochet, administrateur-délégué de la Société Romande d'Electricité, dans l'éloquent allocution qu'au nom des amis du défunt il prononça le jour des obsèques, M. Landry fut aussi un excellent et fidèle ami. Certes il ne se livrait pas facilement ; il fallait du temps pour apprendre à bien le connaître, pour entrer dans son intimité et pour constater que, sous des dehors un peu froids et parfois distants, il cachait de grandes qualités de cœur, une sincère bonté, une loyauté à toute épreuve envers ceux qu'il honorait de sa confiance et de son amitié.

R. N.

BIBLIOGRAPHIE

Série de prix des travaux du bâtiment, 1940-41, à l'usage des architectes, ingénieurs, entrepreneurs et propriétaires. Etablie par le Groupe des architectes de la *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes*. Edition : Imprimerie centrale et Librairie Rouge et C^{ie} S. A., Lausanne. — Prix : 9 fr. 50.

Félicitons la *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes* et les éditeurs de ce volume d'avoir, malgré les circonstances présentes fait paraître à la date prévue la nouvelle édition de la « Série des architectes ». Celle-ci présente, comparée à l'édition précédente, qui comportait déjà de très importantes modifications, de nouvelles améliorations soit

dans le groupement de la matière, soit dans le contenu lui-même de la série et des pages de documentation.

La série de prix, sous sa forme actuelle, rendra de signalés services et il ne nous paraît pas superflu d'énumérer ici en abrégé, à l'intention de nos lecteurs qui n'auraient pas encore adopté cet ouvrage comme accessoire indispensable au bureau d'étude, ce qu'ils trouveront à ce volume de près de 900 pages.

Pour tous les corps de métier tels que maçonnerie, ferblanterie, plâtrerie, charpente, appareillage, etc., etc., se trouvent consignés dans ce volume les prix en vigueur à fin août 1939 des fournitures et travaux importants et accessoires. Des pages spéciales ont été prévues pour la tenue à jour des prix par inscription en bonne place des hausses autorisées dès lors par les autorités.

Ce volume comporte en outre en complément de la série proprement dite un aide-mémoire contenant une foule de renseignements techniques, les lois et règlements relatifs à la police des constructions, les normes de la Société suisse des ingénieurs et des architectes et une riche documentation industrielle (listes d'adresses, de produits de toute nature, etc.).

La série de prix des architectes 1940-41 a été fort bien accueillie et aura sans doute le succès des éditions précédentes.

L'Electricité, miroir de la technique moderne à l'Exposition Nationale 1939.

Au mois d'août prochain paraîtra, sous le patronage du Comité de groupe professionnel II de l'Exposition Nationale Suisse 1939, Division de l'Electricité, un album-souvenir de la Division de l'Electricité. Cet ouvrage fixera par le texte et par l'image les nombreuses données techniques et statistiques, ainsi que les modèles particulièrement intéressants de machines et d'appareils, etc., de telle façon que les données conservent une valeur durable, même pour le technicien. Plus de 40 spécialistes y apporteront leur collaboration. La rédaction et la publication ont été confiées à l'« Electrodiffusion » sous la surveillance d'un comité de rédaction. Le prix de souscription est de 12 fr. jusqu'au 15 juillet 1940 ; il sera ensuite porté à 18 fr.

S. T. S.

Schweizer Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH.

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section mécanique :

409. *Calculateur technique*. Prix de revient. Constructions métalliques. Connaissance des trois langues du pays. Suisse méridionale.

411. *Technicien en tissage*, en qualité de contre-maître de tissage. Petit établissement moderne. Suisse méridionale.

413. *Ingénieur électricien* ou *technicien électricien* demandé comme représentant pour plusieurs cantons. Entrée immédiate. Zurich.

415. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien*. Machines de précision. De préférence Suisse rentré de l'étranger. Fabrique de machines de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : de 1940 : 203, 231, 255, 303, 331, 337, 349, 353, 377, 391, 393.

Section bâtiment et génie civil :

416. *Technicien en génie civil*, demandé en qualité d'adjoint de conducteur de travaux pour routes de montagne. Travaux de piquetage, rapports, etc. Suisse centrale.

420. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Elaboration des plans et détails de construction. Engagement d'une durée de quelques mois. Tessin.

422. *Ingénieur rural* ou *arpenteur* ou *géomètre diplômé*. Quelques années de pratique. Officier de l'armée suisse. Bureau d'Etat.

442. *Technicien en génie civil* ou *dessinateur en génie civil*. Elaboration des plans d'adductions d'eau. Engagement d'au moins six mois. Suisse orientale.

446. *Ingénieur civil* ou *technicien en génie civil*. Construction de tunnels. Demandé en qualité de conducteur de travaux pour environ 3 à 4 mois. Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros : de 1940 : 246, 340, 358, 408.